

Province du }  
Canada. } **ELGIN ET KINCARDINE.**

**VICTORIA**, par la Grâce de Dieu, Reine du Royaume-Uni de la *Grande-Bretagne* et d'*Irlande*, défenseur de la foi, etc., etc., etc.

A Nos très-aimés et fidèles Conseillers Législatifs de Notre province du *Canada* et à Nos chevaliers, citoyens et bourgeois, élus pour servir dans l'Assemblée Législative de Notre dite province, sommés et appelés à une assemblée du Parlement Provincial de Notre dite province, et à tous Nos sujets bien-aimés à qui les présentes parviendront, ou qu'icelles pourront concerner.

SALUT :

### PROCLAMATION.

Dissolution du  
Parlement.

**ATTENDU** que, de l'avis et consentement de Notre Conseil Exécutif de Notre province du *Canada*, nous avons jugé à propos de dissoudre le présent Parlement Provincial de Notre dite province, lequel se trouve prorogé au quatrième jour de janvier maintenant prochain : Sachez maintenant, qu'à cette fin Nous publions la présente Notre proclamation royale, et par icelle dissolvons en conséquence le dit Parlement Provincial ; et les Conseillers Législatifs, et les chevaliers, citoyens et bourgeois de l'Assemblée Législative sont en conséquence déchargés de s'assembler et d'être présents le dit quatrième jour de janvier maintenant prochain.

En foi de quoi, Nous avons fait rendre Nos présentes lettres patentes, et à icelles fait apposer le grand sceau de Notre dite province du *Canada* : Témoin, Notre très fidèle et bien-aimé cousin *James*, comte d'*Elgin* et *Kincardine*, chevalier du très-ancien et très-noble ordre du *Chardon*, Gouverneur-Général de l'*Amérique Britannique du Nord*, et Capitaine-Général et Gouverneur-en-Chef de Nos provinces du *Canada*, de la *Nouvelle-Ecosse*, du *Nouveau-Brunswick* et de l'Isle du *Prince-Edouard*, et Vice-Amiral d'icelles, etc., etc., etc. A Notre hôtel du Gouvernement, en Notre cité de *Montréal*, dans Notre dite province, ce sixième jour de décembre, dans l'année de Notre Seigneur, mil huit cent quarante-sept, et de Notre règne la onzième.

Par ordre,

FÉLIX FORTIER,  
G. C. C.

Province du }  
Canada. } **ELGIN ET KINCARDINE.**

**VICTORIA**, par la Grâce de Dieu, Reine du Royaume-Uni de la *Grande-Bretagne* et d'*Irlande*, défenseur de la foi, etc., etc., etc.

A tous ceux qui ces présentes verront—

SALUT :

### PROCLAMATION.

Emanation des  
Writs.

**ATTENDU** que c'est Notre désir et détermination de rencontrer, aussitôt que faire se pourra, Notre peuple de Notre province du *Canada*, et d'avoir son avis en Parlement Provincial ; Nous faisons connaître par les présentes Notre volonté et plaisir royal de convoquer un Parlement Provincial, et Nous déclarons de plus que, de l'avis de Notre Conseil Exécutif, Nous avons ce jour donné des ordres pour l'émana-

tion de Nos writs en due forme pour convoquer un Parlement Provincial dans Notre dite province, lesquels writs seront en date du sixième jour de décembre, courant, et retournables le vingt-quatrième jour de janvier prochain.

En foi de quoi, Nous avons fait rendre Nos présentes lettres patentes, et à icelles fait apposer le grand sceau de Notre dite province du *Canada* : Témoin, Notre très fidèle et bien-aimé cousin *James*, comte d'*Elgin* et *Kincardine*, chevalier du très-ancien et très-noble ordre du *Chardon*, Gouverneur-Général de l'*Amérique Britannique du Nord*, et Capitaine-Général et Gouverneur-en-Chef de Nos provinces du *Canada*, de la *Nouvelle-Ecosse*, du *Nouveau-Brunswick* et de l'Isle du *Prince-Edouard*, et Vice-Amiral d'icelles, etc., etc., etc. A Notre hôtel du Gouvernement, en Notre cité de *Montréal*, dans Notre dite province, ce sixième jour de décembre, dans l'année de Notre Seigneur, mil huit cent quarante-sept, et de Notre règne la onzième.

Par ordre,

FÉLIX FORTIER,  
G. C. C.

Province du }  
Canada. } **ELGIN ET KINCARDINE.**

**VICTORIA**, par la Grâce de Dieu, Reine du Royaume-Uni de la *Grande-Bretagne* et d'*Irlande*, défenseur de la foi, etc., etc., etc.

A tous ceux qui les présentes verront—

SALUT :

### PROCLAMATION.

**SACHEZ** que, désirant et ayant résolu, aussitôt que faire se pourra, de rencontrer Notre peuple de Notre province du *Canada*, et d'avoir son avis en Parlement Provincial, Nous, par et de l'avis de Notre Conseil Exécutif de Notre dite province, par ces présentes convoquons l'Assemblée Législative, dans et pour Notre dite province, et la sommons de se réunir en Notre cité de *Montréal*, en Notre dite province, lundi, le vingt-quatrième jour de janvier prochain, pour là et alors conférer et traiter avec les grands hommes et le Conseil Législatif de Notre dite province.

Parlement  
convoqué pour  
le 24 janvier,  
1848.

En foi de quoi, Nous avons fait rendre Nos présentes lettres patentes, et à icelles fait apposer le grand sceau de Notre dite province du *Canada* : Témoin, Notre très fidèle et bien-aimé cousin *James*, comte d'*Elgin* et *Kincardine*, chevalier du très-ancien et très-noble ordre du *Chardon*, Gouverneur-Général de l'*Amérique Britannique du Nord*, et Capitaine-Général et Gouverneur-en-Chef de Nos provinces du *Canada*, de la *Nouvelle-Ecosse*, du *Nouveau-Brunswick* et de l'Isle du *Prince-Edouard*, et Vice-Amiral d'icelles, etc., etc., etc. A Notre hôtel du Gouvernement, en Notre cité de *Montréal*, dans Notre dite province, ce sixième jour de décembre, dans l'année de Notre Seigneur, mil huit cent quarante-sept, et de Notre règne la onzième.

Par ordre,

FÉLIX FORTIER,  
G. C. C.